

DECISION n° 2022- 62

1.1 Marchés publics

**Travaux de réseaux humides Entrée Sud, Quartier Gare, Av. Louis Armand
Commune de Saint-Julien-en-Genevois (marché n°202006)
Lot n°01A : Réseaux eaux usées et eau potable**

Approbation de l'avenant n°1

Le Président de la Communauté de Communes du Genevois,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211-10,
Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L. 2194-1, R. 2194-8 et R. 2194-9,
Vu la délibération n°20200708_cc_adm57 relative au procès-verbal d'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau en date du 8 juillet 2020,
Vu la délibération n°20200720_cc_adm95 du Conseil communautaire, en date du 20 juillet 2020, modifiée par délibération n°20220620_cc_adm96 du Conseil communautaire du 20 juin 2022, portant délégations de pouvoirs du Conseil au Bureau communautaire et au Président, et notamment pour tous les marchés et accords-cadres quel que soit leur montant dès lors que les crédits sont inscrits au budget, les modifications entraînant une augmentation inférieure à 5% du montant initial,
Vu l'acte d'engagement, notifié le 23 juillet 2020, attribuant le marché « Travaux de réseaux humides Entrée Sud, Quartier Gare, Av. Louis Armand – Saint-Julien-en-Genevois - Lot n°1A – Réseau eaux usées et eau potable » à l'entreprise BORTOLUZZI SAS pour un montant de 749 962,10 € HT,*

Considérant :

- Que les travaux supplémentaires liés aux branchements à l'eau potable et à l'assainissement en attente du projet d'urbanisation porté par l'aménageur de la concession d'aménagement « du quartier de la gare » sur la commune de Saint-Julien-en-Genevois ;
- Que ces travaux s'élèvent à 8 981,96 € HT ; que le nouveau montant du marché est désormais 758 944,06 € HT soit une augmentation de 1,20% du montant initial du marché ;
- Qu'il convient de conclure un avenant n°01 pour prendre en considération travaux supplémentaires précités et intégrer les prix nouveaux au bordereau des prix unitaires liés à ces travaux ;

DECIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant n°01 au marché « Travaux de réseaux humides Entrée Sud, Quartier Gare, Av. Louis Armand – Saint-Julien-en-Genevois - Lot n°1A – Réseau eaux usées et eau potable », ayant pour objet l'intégration de prix nouveaux liés aux travaux supplémentaires susmentionnés, pour un montant de + 8 981,96 € HT.

Article 2 : de rappeler que les crédits sont inscrits aux budgets annexe DSP eau et annexe Régie assainissement - exercice 2022 – chapitre 23.

Article 3 : de signer ledit avenant et toutes pièces annexes.

Archamps, le 12 juillet 2022
Le Président, Pierre-Jean CRASTES

Le Président certifie le caractère exécutoire
de cette décision télétransmise en Préfecture
le
et affichée le



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou sa publication ou sa notification.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS

Bâtiment Athéna entrée 2
38 rue Georges des Mestral
74160 ARCHAMPS
Tel : 04 79 42 55 74 fax : 04 50 95 92 69

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

BORTOLUZZI SAS
83 rue des Roseaux
74330 EPAGNY

Siège social :
144 impasse de l'Ormeau
74270 MUSIEGES

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Travaux de réseaux humides Entrée Sud, Quartier Gare, Av. Louis Armand
Saint-Julien-en-Genevois (Marché n°202006)
Lot n°1A – Réseau eaux usées et eau potable**

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 23 Juillet 2020

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant en € HT : 749 962,10 euros HT
- Taux de la TVA : 20 %
- Montant en € TTC : 899 954,52 euros TTC

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

L'avenant a pour objet :

- L'intégration de 17 prix nouveaux (cf. page suivante). Ces prix nouveaux résultent de la réalisation des antennes Urbanera (initialement non prévues au marché), les attentes en eau potable ayant été demandées en Ø150, de l'ajout de deux vannes papillon et de la modification du tracé de la conduite d'eau potable au niveau de l'Arande nécessitant la mise en œuvre d'un encorbellement.
- L'augmentation du volume de travaux : réalisation des antennes Urbanera (nouveaux branchements à réaliser par anticipation suite au permis d'aménager Urbanera).

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Prix nouveaux :

PN	DESIGNATION	U	PU (€HT)
PN2	FOURNITURE ET POSE D'UNE VANNE DE SECTIONNEMENT TYPE PAPILLON La fourniture, pose en tranchée ou en regard et épreuves d'un robinet-vanne papillon à brides, avec joint d'étanchéité en élastomère, corps et papillon en fonte ductile revêtue d'époxy, axes et sièges en acier inoxydable comportant un indicateur visuel de position du papillon, pour une pression de service (vanne fermée) de 16 bars. - <i>L'unité</i> : - pour un diamètre nominal de 300 mm	U	3 400,00
PN3	COUCHE DE FONDATION DE CHAUSSEE EN MATERIAUX RECYCLE La fourniture et mise en place de matériaux recyclés 0/60 de remplacement en tranchée, y compris rapport géotechnique, transport, compactage selon guide SETRA. - <i>Le mètre-cube</i> :	M3	25,00
PN4	ADAPTATION DU PROJET EN COURS DE CHANTIER ET REMISE A JOUR DES PLANS La participation aux réunions de coordination pour l'adaptation du projet aux contraintes survenues pendant la phase chantier et la mise à jour des plans en conséquences, y compris compléments de topographie - <i>Le forfait</i> :	F	3 970,00
PN5	CANALISATION BETON SERIE 135 A La fourniture et pose de tuyau en béton, série 135 A, conforme aux normes en vigueur, joints compris et toutes sujétions. <i>Le mètre linéaire</i> : - pour un diamètre nominal de 400 mm	ML	200,00
2102	CANALISATION FONTE DUCTILE A REVETEMENT EXT EN ZINC-ALUMINIUM ET REVETEMENT INTERIEUR EN MORTIER DE CIMENT La fourniture, pose en tranchée ouverte et épreuves de canalisations en fonte ductile à revêtement extérieur en zinc-aluminium et revêtement intérieur en mortier de ciment à emboîtement avec joint de qualité alimentaire conforme à la norme en vigueur. - <i>Le mètre linéaire</i> : 11 – pour un diamètre nominal de 150 mm	ML	50,00
PN6	CANALISATION FONTE DUCTILE A REVETEMENT EXT EN ZINC-ALUMINIUM ET REVETEMENT INTERIEUR EN MORTIER DE CIMENT AVEC CALORIFUGEAGE La fourniture, pose en tranchée ouverte et épreuves de canalisations en fonte ductile à revêtement extérieur en zinc-aluminium et calorifugeage, et revêtement intérieur en mortier de ciment à emboîtement avec joint de qualité alimentaire conforme à la norme en vigueur. - <i>Le mètre linéaire</i> : - pour un diamètre nominal de 200 mm	ML	396,00
2301	CANALISATION PEHD 16 BARS La fourniture, pose en tranchée ouverte et épreuves de canalisations polyéthylène haute densité, en série 16 bars conforme aux normes en vigueur, y compris raccord ou joint soudé. Les prix s'appliquent également pour les canalisations à joint automatique auto buté. - <i>Le mètre linéaire</i> : 07 - pour un diamètre nominal de 63 mm	ML	10,00
PN6	DEPOSE REPOSE DE GLISSIERES METALLIQUES La dépose de glissière métallique de sécurité et sa repose comme à l'initial. - <i>Le mètre linéaire</i> :	ML	800,00
PN7	INCIDENCE SUR RACCORDEMENT ET PERTE DE CADENCE L'arrêt d'une équipe de travaux et l'immobilisation du matériel pour cause d'attente de fourniture de pièces, dans le cadre des prestations non prévues au marché demandées par le Maître de l'Ouvrage. - <i>Le forfait</i> :	F	6 200,00
1404	P.V. AUX PRIX 1401, 1402, 1403 POUR SURPROFONDEUR DE REGARD Les plus-values sur les prix 1401, 1402 et 1403 pour augmentation de profondeur des regards au-delà de 1,50 m. - <i>Le décimètre de profondeur</i> : 10 - pour un ouvrage de 1500 x 2500 mm 14 - pour un ouvrage de 2000 x 3000 mm	DM DM	84,00 80,00
2001	PIECES SPECIALES POUR CANALISATION PRESSION EN FONTE DUCTILE La fourniture et la pose en tranchée, en regard ou en chambre de pièces spéciales, rémunérés en équivalence métrique de linéaire de canalisation. - <i>Le mètre linéaire</i> : 11 - pièces spéciales DN 150 - équivalence métrique	ML	45,00
2005	PIECES SPECIALES EN PEHD ELECTROSOUDABLE POUR CANALISATION PRESSION La fourniture et la pose en tranchée, en regard ou en chambre de pièces spéciales, rémunérés en équivalence métrique de linéaire de canalisation. - <i>Le mètre linéaire</i> 07 - pièces spéciales DN63 - équivalence métrique	ML	14,00
PN8	P.V. POSE EN ENCORBELLEMENT Les plus-values sur prix de base, pour pose de canalisations et de pièces spéciales comme prévu aux sections 1 à 5 ci-précédemment, mais en encorbellement, y compris fourniture et pose de corbeaux, consoles, attaches, confection de tasseaux confection de butées et ancrages, et toutes sujétions, mais non compris le calorifugeage. - <i>Le mètre linéaire</i> :	ML	85,00

1402	REGARD PREFABRIQUE - PROFONDEUR 1,50 M - RADIER BETONNE OU CUNETTE La fourniture et pose de regards préfabriqués série chaussée y compris terrassement, échelons en inox ou matériau composite, éléments verticaux à jonction bétonnée, dalle de couverture, mais non compris le tampon, pour une profondeur de 1,50 m par rapport au radier bétonné, pente 3% ou cunette. Pour un diamètre de canalisation inférieur ou égal à 300 mm. L'évacuation des matériaux en excédent est réputée inclus dans le prix du regard. - L'unité : 10 - pour un ouvrage de 1500 x 2500 mm 14 - pour un ouvrage de 2000 x 3000 mm	U U	2 500,00 5 000,00
4110	ROBINET-VANNE OPERCULE METALIQUE SURMOULE 16 BARS La fourniture, pose en tranchée ou en regard et épreuves d'un robinet-vanne à opercule métallique surmoulé d'élastomère à brides, série ronde, écartement court ou standard avec pression de service (vanne fermée) de 16 bars : - L'unité : 11 - pour un diamètre nominal de 150 mm	U	300,00
PN9	SOCLE POUR POSE DE LA POUTRE La confection d'un socle en béton coffré de 1,00x1,00x0,60 mètres pour support de structure métallique dans le cadre de la traversée d'un cours d'eau - L'unité :	U	520,00
PN10	STRUCTURE POUTRE EN ACIER GALVANISEE + CAPOT La fourniture et pose d'une poutre en IPN galvanisé, y compris les colliers métalliques de fixation de la canalisation, la fourniture et la pose du capot de protection en acier galvanisé, la pose de l'ensemble sur les socles et les adaptations au profil de la canalisation. - Le mètre linéaire :	ML	730,00

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☐

NON

☒

OUI

Montant de l'avenant :

- Montant initial en € HT : 749 962,10 euros HT
- **Montant HT de l'avenant : + 8 981,96 euros HT**
- **Montant TTC de l'avenant : + 10 778,35 euros TTC**
- **% d'écart introduit par l'avenant : + 1,20 %**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- **Montant HT : 758 944,06 euros HT**
- **Montant TTC : 910 732,87 euros TTC**

■ Incidence délai de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur le délai d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☒

NON

☐

OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Pascal BORTOLUZZI, Président de BORTOLUZZI SAS		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A Archamps, le

Le Président,
Pierre-Jean CRASTES

Autorisé par :

Transmis au contrôle de légalité le :

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)